

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES RÈGLEMENTS DE MODIFICATIONS AUX :

- PLAN D'URBANISME, RÈGLEMENT NUMÉRO 528;
- ZONAGE, RÈGLEMENT NUMÉRO 529;
- PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE, RÈGLEMENT NUMÉRO 535.

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Julie Paradis, directrice des affaires juridiques et du contentieux – greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Zotique.

QUE, lors d'une assemblée ordinaire tenue le 21 février 2023, le conseil municipal de cette municipalité a adopté, par résolution, les projets de règlements suivants :

Plan d'urbanisme, règlement numéro 528-15

Ce projet de modifications a pour objet, entre autres, de modifier :

- a) Le plan d'affectation du sol;
- b) Les composantes urbaines et le phasage de développement;
- c) Les secteurs d'interventions particulières ainsi que les annexes.

Règlement de zonage, règlement numéro 529-30

Ce projet de modifications a pour objet, entre autres, de modifier :

- a) Le plan de zonage;
- b) Les grilles de spécifications 11Hd à 212P;
- c) La codification des zones et la densité d'occupation;
- d) Les zones de réserves.

Les zones visées par ce projet de règlement sont toutes les zones situées au sud de l'autoroute 20, des limites de Les Coteaux à Rivière-Beaudette. Vous pouvez vous référer aux cartes des zones jointes au présent avis ou contacter la Municipalité relativement à ces zones.

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), règlement numéro 535-11

Ce projet de modifications a pour objet, entre autres, de modifier :

- a) Les zones, constructions, terrains ou travaux assujettis aux PIIA;
- b) Le contenu minimal d'une demande au PIIA;
- c) Les objectifs et critères d'évaluation d'un PIIA.

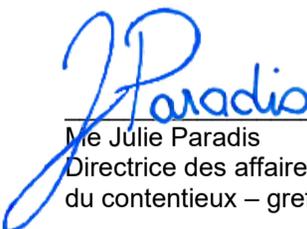
QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 20 mars 2023, à 18 h, à l'hôtel de ville sise au 1250 de la rue Principale, à Saint-Zotique. Le conseil municipal expliquera le contenu des projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Pour permettre une meilleure planification de l'organisation de cette consultation publique, nous invitons les citoyens à s'inscrire à l'assemblée de consultation publique en appelant au 450 267-9335, poste 239, avant le 17 mars 2023 à 13 h.

Les projets de règlement auxquels le présent avis réfère sont disponibles pour consultation aux bureaux de la municipalité à l'adresse ci-dessus et aux heures régulières de bureau. La description des secteurs concernés est également disponible aux bureaux de la municipalité.

Le projet de règlement numéro 529-30 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINT-ZOTIQUE, ce 1^{er} jour du mois de mars 2023.



M^{lle} Julie Paradis
Directrice des affaires juridiques et
du contentieux – greffière adjointe